

# Fiche 1.1

## Concertation des partenaires locaux et autochtones dans un processus de gestion territoriale



**Vitrine en tourisme  
durable et responsable**  
en contexte nordique





Crédit photo: RBMU

## La concertation et l'approche participative

Travailler ensemble, ça apporte beaucoup d'avantages. Adopter une approche participative permet aux gestionnaires de mieux comprendre le territoire et les enjeux qui y sont liés. Pour les organisations qui participent, c'est aussi un moyen de mieux coordonner leurs actions, ce qui améliore la qualité de l'expérience touristique.

Pour maximiser les retombées positives, il est important de structurer l'approche participative et les activités de concertation. Les comités de concertation, de gestion territoriale, et autres instances similaires offrent souvent des exemples de structures dont on peut s'inspirer.

### L'exemple de la réserve de biodiversité Uapishka

Le comité de gestion de la réserve de biodiversité Uapishka permet aux partenaires locaux et autochtones de participer activement à la gestion de cette aire protégée. Depuis qu'on a obtenu le statut permanent de réserve de biodiversité en 2009, l'approche participative a été mise en place par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), en partenariat avec la Région de la biosphère Manicouagan-Uapishka (RBMU).

### Principales retombées positives de l'approche participative dans la réserve de biodiversité Uapishka

#### Concertation

- Prise de décision qui s'appuie autour d'objectifs consensuels
- Meilleure coordination et déploiement des actions

#### Expérience touristique et sécurité


- Encadrement des activités hivernales motorisées qui augmente la sécurité et la qualité de l'expérience touristique
- Coordination des efforts pour le maintien de la qualité des paysages

#### Conservation

- Développement d'argumentaires consensuels favorables à la protection du massif
- Compréhension commune de la contribution de la recherche scientifique à la prise de décisions éclairées
- Sensibilisation des différentes personnes qui utilisent le territoire, favorisant un changement de comportements et de valeurs

## Structure d'un comité ou d'une instance de concertation

Un cadre bien défini permet de clarifier les rôles et responsabilités des membres en plus d'assurer une collaboration efficace. Il est recommandé de désigner une organisation pour coordonner les travaux afin que chaque personne puisse partager ses priorités dans un environnement équitable.

 **Facteur de succès :**  
l'organisation responsable de la coordination doit être impartiale, avec une connaissance du territoire et un savoir-faire en matière de concertation.

### L'exemple de la réserve de biodiversité Uapishka

Le cadre de participation du comité de gestion de la réserve de biodiversité Uapishka comprend :

- Définition du contexte
- Structure organisationnelle et composition
- Mandat et objectifs
- Rôles et obligations de la coordination
- Rôles et obligations des membres
- Composition des groupes de travail spécifiques et définition de leurs objectifs
- Déroulement des activités et établissement des échéanciers pour la transmission des documents
- Budget
- Méthode décisionnelle
- Prévention et règlement des différends
- Annexe : Déclaration d'intérêts

## Structure organisationnelle et composition

L'approche de concertation devrait représenter la diversité des organisations du territoire. Il est préférable d'impliquer des organisations plutôt que des individus pour éviter des contributions trop personnelles. Les critères pour composer un comité de concertation doivent être définis en fonction du mandat et des objectifs.

### L'exemple de la réserve de biodiversité Uapishka

La composition du comité de gestion de la réserve de biodiversité Uapishka est basée sur les critères suivants :

- Représentativité des principaux groupes d'intérêt
- Historique d'implication dans la gestion du territoire
- Intérêt pour l'ensemble de la gestion du territoire plutôt que sur un dossier en particulier

Les membres du comité de gestion de la réserve de biodiversité Uapishka sont regroupés par catégories afin de que tous les intérêts soient représentés.

Catégorie	Comité de la réserve de biodiversité Uapishka
Pouvoirs publics (MRC et municipalités)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MRC de Manicouagan</li> <li>• MRC de Caniapiscau</li> </ul>
Premières Nations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil des Innu-e-s de Pessamit</li> </ul>
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tourisme Côte-Nord</li> </ul>
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nature Québec</li> <li>• Conseil régional de l'environnement Côte-Nord</li> </ul>
Utilisateur-trice-s du territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association des Ami-e-s des Monts Groulx</li> <li>• Association des motoneigistes du Nord</li> </ul>
Recherche et éducation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre d'expérimentation et de développement en forêt boréale (CEDFOB)</li> <li>• Cégep de Baie-Comeau</li> </ul>

## Mandat du comité ou de l'instance de concertation

L'objectif principal d'une concertation est de faciliter la gestion du territoire et des sites touristiques, en veillant à éviter les actions qui vont à l'encontre des priorités locales. Le comité a pour mandat de fournir une expertise régionale au gestionnaire du territoire et de proposer des recommandations basées sur les connaissances et les intérêts de toutes les parties prenantes.

### L'exemple de la réserve de biodiversité Uapishka

Le comité de gestion de la réserve de biodiversité Uapishka joue un rôle essentiel pour élaborer et en mettre en œuvre des stratégies pour une gestion participative efficace :

- Proposer une vision et des objectifs pour la gestion du territoire, tant au niveau de la conservation que de la mise en valeur (voir plan directeur, fiche 1.2)
- Élaborer un plan d'action ainsi qu'en assurer le suivi et la mise à jour
- Répondre à des demandes d'avis du MELCCFP concernant des enjeux de gestion demandant une expertise régionale
- Conseiller le MELCCFP sur la mise en application du plan d'action et des orientations de mise en valeur
- Faire le lien avec les partenaires locaux et autochtones
- Créer des groupes de travail plus spécifiques et s'entourer de spécialistes afin de répondre à des problématiques, besoins ou enjeux précis
- Participer à la sensibilisation de la population et des partenaires locaux et autochtones à l'adoption de pratiques responsables et durables

## Groupes de travail spécifiques et leurs objectifs

Les groupes de travail permettent de concentrer les efforts sur des sujets spécifiques. Ces groupes peuvent inclure des organisations externes qui partagent leur expertise, renforçant ainsi la concertation. Des mécanismes complémentaires de consultation des parties prenantes permettent aussi de bonifier les orientations.

### L'exemple de la réserve de biodiversité Uapishka

Pour la réserve de biodiversité Uapishka, quelques membres de chaque groupe de travail siègent également au comité de gestion, favorisant ainsi une coordination efficace et une représentation équilibrée des différentes perspectives et intérêts.

*\* À noter que des démarches sont en cours auprès d'autres institutions de recherche et de savoirs autochtones afin d'agrandir les perspectives du groupe de travail sur les savoirs scientifiques et innus.*

Groupe de travail	Savoirs scientifiques et innus	Encadrement des activités récréotouristiques (motoneige)
Raison d'être	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilisation des savoirs</li> <li>• Analyse scientifique</li> <li>• Avis, recommandations et propositions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Savoirs expérientiels</li> <li>• Intrants sur les enjeux récréotouristiques</li> <li>• Propositions techniques</li> </ul>
Composition*	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil des Innu-e-s de Pessamit</li> <li>• RBMU</li> <li>• Station Uapishka</li> <li>• Université du Québec à Rimouski (UQÀR)</li> <li>• Institut Nordique du Québec</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MELCCFP</li> <li>• RBMU</li> <li>• Conseil des Innu-e-s de Pessamit</li> <li>• Station Uapishka</li> <li>• Association des motoneigistes du Nord</li> <li>• Tourisme Côte-Nord</li> <li>• Environnement Côte-Nord</li> </ul>
Personnes observatrices	Aucune pour le moment	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association des Ami-e-s des Monts Groulx</li> <li>• Aventure Écotourisme Québec</li> </ul>



## Déroulement des activités

Les activités doivent permettre aux membres de la concertation de s'exprimer, d'échanger, de faire valoir leurs préoccupations, de discuter d'enjeux communs, de favoriser le partage des idées, de trouver des solutions communes et de mettre en commun les expertises et les ressources. Les rencontres doivent être planifiées à l'avance, dans un format qui encourage les échanges constructifs et l'ajout de nouveaux sujets.

### L'exemple de la réserve de biodiversité Uapishka

Deux réunions sont organisées chaque année, à l'automne et au printemps, pour faire le bilan de la saison touristique en cours et préparer la suivante. L'ordre du jour est proposé par la Région de la biosphère Manicouagan-Uapishka (RBMU) et validé par le MELCCFP. Les rencontres sont convoquées au moins 10 jours à l'avance, et les membres peuvent ajouter des points à l'ordre du jour avant son adoption.

Les réunions se tiennent par vidéoconférence pour faciliter la participation, compte tenu de l'étendue du territoire et de la répartition des membres. Lors de ces rencontres, on fait le point sur les projets de conservation et de recherche, les rapports de surveillance du territoire, et les données sur la fréquentation touristique. Un suivi du plan directeur et de son plan d'action (voir fiche 1.2) est également effectué, et les membres peuvent soulever de nouveaux enjeux observés sur le terrain.

## Budget

Il est important de distinguer le budget de coordination du comité de celui des projets, qui est destiné à la mise en œuvre des activités prévues par le plan directeur et le plan d'action.

(voir fiche 1.2)

### L'exemple de la réserve de biodiversité Uapishka

Le MELCCFP prévoit un budget pour assurer le bon fonctionnement des activités du comité. De leur côté, les membres du comité mobilisent différents partenaires financiers pour soutenir la réalisation des projets.

Crédit photo : Étienne Lampron





Crédit photo : RBMU

## Prévention et règlement des différends


Les membres d'une concertation s'engagent à contribuer activement et de bonne foi au mandat du comité, en mettant en avant leur expertise et en collaborant respectueusement. Un processus de règlement des différends est nécessaire pour encadrer les situations de conflit ou les divergences d'interprétation du cadre de participation. Ce processus doit être adapté aux spécificités du territoire et des personnes impliquées.

### L'exemple de la réserve de biodiversité Uapishka

En cas de différend, le coordonnateur ou la coordonnatrice propose une procédure de résolution dans un délai de 10 jours. Si après 30 jours le conflit n'est pas résolu, il est soumis au MELCCFP, qui peut nommer un médiateur ou une médiatrice externe. La décision finale est ensuite partagée avec le comité et, si nécessaire, intégrée au cadre de participation.

## Processus décisionnel

Il est important d'établir des processus de décision clairs et bien encadrés. Cela permet une compréhension commune des modalités de prise de décision, de la portée des décisions et du rôle de chaque membre.

 **Facteur de succès:** intégrer les données scientifiques et les savoirs autochtones pour favoriser une prise de décision éclairée et basée sur les faits.

### L'exemple de la réserve de biodiversité Uapishka

Le comité de gestion joue un rôle consultatif, en formulant des recommandations au MELCCFP. Le programme de suivi socio-écologique fournit des informations clés pour éclairer les décisions, basées sur des indicateurs déterminés par le comité. En général, les décisions sont prises par consensus. Toutefois, en cas de désaccord, un vote peut avoir lieu, et la recommandation est alors transmise au MELCCFP, qui prend la décision finale.

## Déclaration d'intérêts

Lors de l'admission d'un ou d'une membre, ou si sa situation change, il est recommandé de lui faire compléter une déclaration d'intérêts. L'objectif est d'éviter les conflits d'intérêts et de faire des ajustements si nécessaire.

### L'exemple de la réserve de biodiversité Uapishka

Les membres doivent déclarer leurs liens financiers, commerciaux ou professionnels dans un rayon de 100 km autour de la réserve de biodiversité Uapishka. Cette distance a été déterminée en fonction de l'isolement du site par rapport aux autres activités dans la région.





RÉGION DE BIOSPHÈRE

# MANICOUAGAN UAPISHKA



**unesco**

**Québec** 

Ce projet est soutenu financièrement par  
le ministère du Tourisme du Québec.